Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'alimentation **Service des actions sanitaires en production primaire** **Sous-direction de la santé et de protection animales** **BSA** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDSPA/2018-584** **31/07/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction modifie :
DGAL/SDSPA/2017-214 du 10/03/2017 : Application de l'arrêté du 31 mai 2016 fixant des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR).
Nombre d'annexes : 1

Objet : Liste des départements à situation épidémiologique favorable vis-à-vis de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR)

Destinataires d'exécution
DRAAF DD(CS)PP GDS France

Résumé : La présente note de service publie en annexe la liste des départements à situation épidémiologique favorable vis-à-vis de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR).
Pour ce faire, une annexe 4 est ajoutée à la note de service DGAL/SDSPA/2017-214 du 10/03/2017 - Application de l'arrêté du 31 mai 2016 fixant des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) - qui sera modifiée en tant que de besoin.

Textes de référence :Décision de la Commission 2010/433/UE du 5 août 2010 modifiant la décision 2004/558/CE mettant en œuvre la directive 64/432/CEE du Conseil en ce qui concerne des garanties additionnelles pour les échanges de bovins dans l'Union européenne en rapport avec la

rhinotrachéite infectieuse bovine.
Arrêté du 31 mai 2016 fixant des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR).
Arrêté du 16 décembre 2011 relatif aux conditions d'agrément des centres de rassemblement et d'enregistrement des opérateurs commerciaux et modifiant l'arrêté du 9 juin 1994 relatif aux règles applicables en matière d'échanges d'animaux vivants, de semence et d'embryons et à l'organisation des contrôles vétérinaires.
Arrêté du 25 avril 2001 fixant les procédés et critères d'établissement d'un diagnostic pour la rhinotrachéite infectieuse bovine visée à l'article 285 du code rural.
Arrêté du 5 novembre 1996 relatif à la protection des animaux en cours de transport
Note de service DGAL/SDSPA/2017-214 du 10/03/2017 - Application de l'arrêté du 31 mai 2016 fixant des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR).
Note de service DGAL/SDSPA/2016-535 du 30/06/2016 - Application des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) à partir du 1er juillet 2016.
Note de service DGAL/SDPRAT/N2011-8229 du 12/10/2011 - Liste des laboratoires agréés pour le dépistage sérologie de l'IBR (Rhinotrachéite infectieuse bovine).
Ref interne : 1807046

Le programme d'éradication de l'IBR mis en œuvre en application de l'arrêté du 31 mai 2016 fixant les mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) a permis une amélioration du contexte épidémiologique vis-à-vis de l'IBR en France métropolitaine et plus particulièrement dans certains départements.

Il est ainsi possible, dans plusieurs départements, d'attribuer le statut de département à situation épidémiologique favorable conformément à l'article 6 de l'arrêté du 31 mai 2016. Dans ces départements, il peut être procédé aux allègements de dépistage prévus par l'arrêté, ce qui permettra une harmonisation avec la gestion des dangers sanitaires soumis à qualification.

La note de service DGAL/SDSPA/2017-214 du 10/03/2017 - Application de l'arrêté du 31 mai 2016 fixant des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) est modifiée afin d'y insérer une annexe 4 listant les départements à situation sanitaire favorable.

Le directeur général adjoint de l'alimentation

Chef du service de la gouvernance

et de l'international

CVO

Loïc EVAIN

Annexe 4 : liste des départements à situation épidémiologiquement favorable

Côtes-d'Armor (22)

Doubs (25)

Eure-et-Loir (28)

Finistère (29)

Ille-et-Vilaine (35)

Loir-et-Cher (41)

Morbihan (56)

Moselle (57)